

Venir au service de radiologie

Notre mission est de réaliser des examens d'imagerie médicale pour les patients hospitalisés et les patients externes.



- Secrétariat : 05 58 05 19 00
du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures
Pour une information ou un renseignement, vous pouvez appeler de 9 heures à 19 heures.
- Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
- Le service se situe sur l'Hôpital Layné
avenue Pierre de Coubertin, 40 024 Mont de Marsan Cedex
au rez-de-chaussée



Les actes d'imagerie médicale se réalisent sur prescription médicale et sur rendez-vous.
La prise de rendez-vous se fait soit directement au secrétariat d'imagerie médicale (se munir de l'ordonnance)
soit par téléphone

Les examens pratiqués :

- radiologie conventionnelle
- scanner (TDM / Tomodensitométrie)
- IRM (Imagerie par résonance magnétique)
- échographie

- ▶ mammographie standard et de dépistage.



Le Centre Hospitalier est accrédité pour la réalisation des mammographies dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein.


Autres actes pratiqués :

- ▶ ponctions biopsies sous contrôle échographique ou scannographique
- ▶ infiltrations sous scanner
- ▶ imagerie vasculaire interventionnelle
- ▶ examens contrastés (hystérosalpingographie, arthroscanner, cystographie rétrograde, lavements, Transit Oeso Gastro Duodéal, ...).

LIENS UTILES

 www.sfrnet.org/sfr/grandpublic 

EN SAVOIR PLUS

 Découvrir le service d'imagerie médicale

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/passer-un-examen/venir-au-service-de-radiologie-185.html>